

## Liste aide-mémoire – AVANT un séjour à l'extérieur

### Au cours des semaines précédant le séjour :

- Consulter les procédures pour une sortie de plusieurs jours de la commission scolaire et de l'école
- Demander une autorisation de sortie :
  - à la commission scolaire (au besoin)
  - au conseil d'établissement (aller y présenter le projet au besoin)
  - à la direction de l'école
- Envoyer une lettre d'explication du projet aux parents, y inclure :
  - une demande d'autorisation de sortie
  - une demande d'autorisation pour prendre des photos (au besoin)
- Tenir une soirée d'information pour les parents (au besoin)
- Faire la réservation du séjour :
  - aviser l'établissement hôte des allergies et des régimes alimentaires particuliers
  - voir à l'organisation du séjour avec l'établissement hôte
- Veiller à la réservation du transport :
  - consulter la politique de réservation de l'école pour le transport
  - établir l'itinéraire et le fournir aux compagnies de transport
  - demander des soumissions
  - procéder à la réservation du transport
- Aviser des changements à l'horaire habituel et des absences durant le séjour :
  - le service de garde
  - ses collègues
  - les spécialistes concernés (éducation physique, musique, etc.)
  - la compagnie d'autobus scolaires
- Planifier le séjour avec l'enseignante ou l'enseignant de la classe jumelée :
  - établir l'horaire du séjour (activités, repas, lever et coucher)
  - décider de consignes communes :
    - articles permis ou non (MP3, friandises, etc.)
    - déplacements sur les lieux du séjour
  - prévoir l'organisation des élèves dans les chambres/dortoirs
  - décider de la langue dans laquelle se déroulera chaque activité
  - prévoir des activités en anglais, en français et bilingues
  - prévoir des activités brise-glace

- former des équipes mixtes (anglais/français) pour le travail sur la situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) (au besoin)
- décider des tâches de la SAÉ à réaliser durant le séjour
- Fournir aux parents la liste du matériel que les élèves doivent apporter

### **La veille du départ :**

- Rappeler les changements à l'horaire habituel :
  - au service de garde
  - aux spécialistes (éducation physique, musique, etc.)
- Revoir les consignes disciplinaires avec les élèves
- Revoir les mesures de sécurité avec les élèves
- S'assurer d'avoir en main toutes les autorisations parentales

### **Le matin du départ :**

- S'assurer d'avoir les médicaments et l'EpiPen des élèves qui en ont besoin
- S'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire pour le séjour et les activités
- Veiller à ce que les élèves aient tout le matériel requis pour le séjour et les activités
- S'assurer que les élèves ont leur lunch (au besoin)
- Aviser la direction des absences
- Apporter sa liste d'élèves, la liste des équipes et la liste des élèves par chambre
- Apporter une trousse de premiers soins
- Apporter les carnets de santé (ou l'équivalent) de tous les élèves
- Apporter les autorisations parentales de tous les élèves